



Fondation internet nouvelle génération
www.fing.org / www.internetactu.net

Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2018

CONVOCATION

Madame, Monsieur, cher(e) membre de la Fing,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération qui se tiendra :

**le 5 juin de 9h30 à 12h30
au Square, 3 passage Saint-Pierre Amelot, Paris 11^e.**

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral et du rapport financier 2017
- Approbation des comptes 2017
- Temps d'échanges



Fondation internet nouvelle génération
www.fing.org / www.internetactu.net

Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2018

BULLETIN DE PARTICIPATION

A remplir en ligne <http://fing.org/?page=evenement&id=760>
ou à renvoyer au plus tard le **1 juin 2018** (date de réception)

Par courriel : ajublin@fing.org

(titre : Participation à l'AG)

Ou par courrier : Fing, 8 passage Brulon, 75012 Paris

Je soussigné(e) , représentant de la
structure , membre* de l'association Fing,

- participera à l'assemblée générale de l'AFING qui aura lieu le 5 juin 2018,
 ne participera pas à l'assemblée générale (cf. pouvoir ci-après)

Fait à le

Signature

*Les membres doivent être à jour de leur cotisation pour participer à l'AG.



Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2018

POUVOIR

A renvoyer au plus tard le 1er juin 2018 (date de réception)

Par courriel : ajublin@fing.org

Ou par courrier : Fing, 8 passage Brulon, 75012 Paris

Tout adhérent qui ne peut se rendre à l'assemblée générale a la possibilité d'y être représenté par un membre de son choix. Le présent pouvoir doit être dûment complété et renvoyé au secrétariat de l'AFING.

Le pouvoir est donné à une personne, une association, une société ou un organisme membre de l'AFING. Si le représentant d'une personne morale présent à l'assemblée générale est différent de celui indiqué sur le pouvoir, il restera néanmoins porteur du pouvoir donné à son organisation.

Je soussigné(e) , représentant de la
structure , membre* de l'association Fing,

donne pouvoir à , représentant de la
structure , membre* de l'association Fing

de participer en mon nom aux votes qui interviendront lors de l'assemblée générale du 5 juin 2018.

Fait à le

Signature

NB : Les permanents de l'association ne sont pas habilités à recevoir des pouvoirs. Les pouvoirs remis en blanc sont considérés comme mis à la disposition du Conseil d'administration qui les redistribuera jusqu'à épuisement, à chacun de ses membres.

**Les membres doivent être à jour de leur cotisation pour participer à l'AG.*